

Envoyé en préfecture le 20/09/2019

Reçu en préfecture le 20/09/2019

Affiché le

SLO

ID : 081-218100345-20190920-2019\_A32-AR

<b>Département du Tarn Arrondissement de Castres MAIRIE DE BOISSEZON</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE De la Commune de Boissezon Arrêté fixant les mesures de restriction des usages d'eau</b>
--	--

<p>N°2019_A32</p> 	<p>Le Maire de la commune de BOISSEZON Vu l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales Vu le code de l'environnement Vu le code de la santé publique Vu les articles R 610-5 et 131-13 du code pénal Vu la <b><u>Circulaire NOR DEVL1112870C du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse</u></b> Considérant les conditions exceptionnelles de sécheresse Considérant la nécessité impérieuse de préserver la distribution d'eau potable aux habitants et de garantir une réserve d'incendie,</p>
	<p style="text-align: center;"><b>ARRETE :</b></p> <p><b>Article 1<sup>er</sup> :</b> Sont interdits sur le territoire de la commune de Boissezon au lieu-dit Le Linas - le remplissage complet ou la mise à niveau diurne des piscines privées - le lavage des véhicules - l'arrosage des pelouses et espaces verts publics ou privés - l'arrosage des jardins potagers - le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux Ces interdictions s'appliquent pour l'eau provenant du réseau d'alimentation communale.</p> <p><b>Article 2 :</b> Ces mesures entrent en vigueur à compter du 20 septembre 2019 pour une durée indéterminée.</p> <p><b>Article 3 :</b> Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté s'expose à une peine d'amende prévue pour les contraventions de 1<sup>ère</sup> classe.</p> <p><b>Article 4 :</b> Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.</p> <p>Fait à Boissezon., le 20 septembre 2019</p> <div style="text-align: center;"></div> <p style="text-align: right;">Le Maire, CABROL Jacqueline</p>